

BULLETIN MUNICIPAL



Le mot du Maire

L'Actualité est devenue de plus en plus complexe avec les conflits et les guerres qui alimentent un climat d'incertitudes économiques et sociales. Restons confiants.

Les ressources naturelles sont puisées sans retenue et utilisées de manière anarchique. La planète souffre d'agressions de toutes sortes ; elle nous le révèle tous les jours avec insistance mais nous ne l'écoutons guère. L'avenir sera ce que nous en ferons si nous décidons ensemble de ne pas capituler devant tant d'adversité.

Cependant il fait bon vivre à Calviac, Bienvenue à tous nos nouveaux administrés !

Sous la responsabilité de la Communauté des Communes, le PLUI, un nouveau document d'urbanisme, est en préparation. Il doit fixer les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols sur les 19 communes de notre territoire. Ce document doit prendre en compte les politiques nationales d'aménagement des territoires et déterminer les conditions d'un aménagement respectueux des principes du développement durable. Il précisera pour chaque commune les zones constructibles, d'aménagement industriel, de protection et de mise en valeur des espaces naturels ou agricoles. Ce règlement est préparé par les élus qui travaillent en partenariat avec les services de la Communauté des Communes et le Bureau d'Etudes. Avant sa validation définitive, il doit être accepté par les services de l'Etat qui vérifient sa conformité avec les règles nationales, ce qui n'est pas toujours simple. Notre commune, déjà équipée d'un PLU, adopté récemment, ne devrait pas être trop impactée par ce nouveau document.

Comme chaque année, notre village est le lieu de nombreuses manifestations. Elles sont le résultat d'un tissu associatif très actif avec de nombreux bénévoles prêts à participer, pour apporter le dynamisme et le bien-vivre à Calviac. Je les remercie pour leur engagement sans oublier l'équipe des salariés municipaux qui apportent leur aide et leur soutien.

La Commune a effectué en 2023 de nombreux travaux que nous avons réussi à financer sur nos fonds propres. Vous trouverez à l'intérieur du Bulletin la liste des travaux réalisés cette année.

Je tiens à vous présenter, à titre personnel et au nom de l'équipe municipale, tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024.

Je pense tout particulièrement aux familles qui ont perdu un proche ou qui ont un membre de leur famille hospitalisé ou en maison de retraite.

Bonne année à tous et à toutes.

Jean-Paul SEGALAT



Messe de l'Épiphanie
Samedi 6 janvier 2024
à 18 heures



Dimanche 21 janvier 2024
à 16h30

à la Salle des fêtes, autour de la traditionnelle galette.

Centre multi-rural Tel : 05.53.29.70.60

Horaires d'ouverture d'hiver

Sylvie ou Patricia vous accueillent tous les matins de 9h00 à 13h00, y compris le dimanche matin.

L'agence postale est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h30.



Depuis novembre 2022, le boulanger de Groléjac, M. Jean-Marie Jouannet, livre le pain et les viennoiseries à l'épicerie (sauf le lundi) avec possibilité de commander des gâteaux et des pains spéciaux.



Cours de Qigong

à la salle des fêtes :

Le mercredi à 18h00 pour les débutants et à 19h30 pour les avancés.

Pour toute information, contactez le 06 80 65 98 79

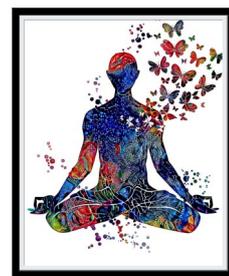
Cours de Yoga

à la salle de fêtes :

Le mardi de 18h30 à 20h00,

Le jeudi de 10h00 à 11h30.

Pour toute information, contactez le 06 18 14 65 92.



Brûlage des déchets verts

Il est autorisé pour les particuliers jusqu'à la **fin février 2024** après déclaration à la Mairie 3 jours avant.

Les collectivités, les entreprises d'espaces verts et les paysagistes sont tenus d'éliminer leurs déchets verts par des solutions alternatives au brûlage. **Le brûlage leur est interdit quelle que soit la saison de l'année.**

En ce qui concerne les obligations de débroussaillage, se renseigner auprès de la Mairie.



Commerçants ambulants sur la place du village :

Le boucher, le jeudi vers 11h45 et le poissonnier, le mardi vers 10h45.



Cérémonies de commémoration des deux guerres mondiales les 8 mai et 11 novembre

Chaque année, le Maire, le Conseil municipal et les habitants commémorent les armistices des deux guerres mondiales en déposant une gerbe au monument aux morts.

Ces journées sont devenues l'hommage à tous les morts pour la France. Il est important de se souvenir des événements historiques. Cela permet de préserver la mémoire collective et la transmettre aux générations futures. Le sacrifice de millions de personnes qui ont perdu la vie ne doit pas être oublié, d'où la nécessité de travailler ensemble pour préserver la paix.



L'ancien terrain de tennis, qui n'était plus utilisé, a été transformé en aire multisports : « un city stade » en gazon synthétique (pour les jeux de balle) entouré par une piste de 2 couloirs.

Une aire de jeux pour les tout-petits et une aire de fitness complètent cet équipement.

Il a été financé avec une aide de l'Etat (Agence Nationale du Sport) et du Département de la Dordogne

Cet ensemble est laissé à la libre disposition de la population et est destiné à devenir un lieu de rencontres et d'échanges pour nos jeunes et nos moins jeunes...

Travaux d'entretien

Réparation de la toiture de l'église, du local de pétanque (maison Lavelle) et de l'ancienne poste (18 000 €)

Réfection de la salle de bain et changement de la chaudière dans un des appartements de l'école (5 700€)



Achat d'équipements ou de matériel

Construction d'un terrain multisport (63 000 €)

Achat d'une tondeuse autoportée (3 600 €)

Achat d'un appareil de désherbage à air chaud (3 000 €)

Achat et pose d'un store à l'épicerie (6 400 €)

Pose de 2 postes de défense incendie sur la conduite d'irrigation (25 000 €)

Travaux sur la voirie

Travaux d'égouttage pour la pose de la fibre (12 000 €)

Travaux d'enrochement rue des Grenouilloux (8 800 €)

Travaux prévus mais non réalisés

Assainissement de la mairie et des toilettes publiques (16 000 €)

Enrochement à la Paponie (20 400 €)

Enrochement impasses des Cresses (10 600 €)



La vie associative de la commune

Amicale laïque

L'Amicale a subventionné des voyages scolaires pour des élèves de La Boétie et de Pré de Cordy.

Elle a organisé le 8 mai la journée des Associations, le vide-greniers, le bal du 13 juillet avec les membres du Comité des fêtes qui tenaient la buvette.

Présente aussi aux marchés des dimanches matin à la vente de fruits, de pain ou à la vente de boissons de la « Charrette ».

Sa plus forte activité est bien évidemment l'organisation de la Fête du Chabrol qui dure 3 jours. Cet événement demande beaucoup de travail en amont. Tout doit être anticipé auprès des fournisseurs ainsi que la sollicitation des bénévoles et la distribution des tâches.

Cette année 2023 semble avoir été une année record de participation autant locale que touristique. Le samedi 280 repas ont été servis, le dimanche 410 repas et le lundi 340 repas...sans parler du nombre de tourins ! Près de 3000 crêpes ont été produites sur le week-end.

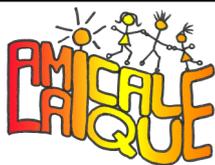
Une Fête du Chabrol qui ne serait pas complète sans **le Comité des Fêtes !**

Ses membres ont la charge des musiciens, des feux d'artifices mais aussi de la buvette.

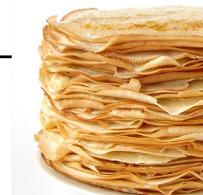
Leur réputation n'est plus à faire, ils engrangent un nombre impressionnant de clients même sans canicule... Leur comptoir est un véritable lieu d'échanges et de convivialité.

Cet été, leurs petits canotiers ont connu un franc succès.

Bravo à eux et merci aux bénévoles !



Club Amitiés Temps libre



Le Président de l'Association, Laurent Guillot, a ouvert la réunion de l'Assemblée Générale en rappelant que l'année 2023 laisse aux adhérents de bons moments de partage et de convivialité, comme pendant la fête du Chabrol mais aussi plus particulièrement au cours de la croisière-repas sur le Lot. Soleil, bonne humeur et bon repas étaient au rendez-vous ! Il a remercié tous les membres du Club d'avoir répondu présents à chaque sollicitation du Club ou d'autres associations. Il a aussi partagé une chaleureuse pensée pour les anciens du Club disparus, Jean Lamégie, Jeanne Oumedour et René Constant.

Le Club continuera à être attentif à ceux qui peuvent se sentir isolés. Un nouveau Bureau sera mis en place début d'année 2024.

Programmation des événements pour le premier trimestre :

Dimanche 7 janvier, galette des Rois à Masclat,
Dimanche 4 février, crêpes et mini tombola du Club à la salle des fêtes,
Dimanche 31 mars, Loto du Club à la salle des fêtes.

En 2023, une nouvelle association a été créée : « **Les Rustines** », ayant pour but de regrouper plusieurs personnes le dimanche matin afin de participer à des randonnées VTT (tous les niveaux sont acceptés).

Le Bureau est composé de Mathieu Vermeil, Président, Jean-Pierre Menardy, Trésorier, Franck Picot, Secrétaire et Guillaume Vermeil, Secrétaire adjoint.

Une sortie VTT devrait être organisée dans le Massif Central. Les adhérents de l'Association souhaiteraient organiser une randonnée, partant ou passant par Calviac, qui pourrait regrouper marcheurs, coureurs, canicrosses et vététistes. Plusieurs parcours seraient mis en place.





La vie associative de la commune

Les Compagnons du Chabrol

Les Compagnons se sont véritablement investis sur la remise en état du Petit Moulin. Ce site charmant est désormais très bien entretenu et agrémenté de massifs de fleurs et d'herbes aromatiques, le ruisseau a été nettoyé. Tous les mardis matin, les Compagnons se réunissent dans des ateliers de cuisine, jardinage, décoration. D'autres ateliers : jeux, écriture, couture ... sont à l'étude.

Les Compagnons du Chabrol ont participé à toutes les manifestations de la commune en vendant du pain et/ou du tourin : le 8 mai à la journée des Associations, aux soirées des marchés gourmands et ont tenu la buvette du marché le dimanche 23 juillet.

De plus, ils ont organisé le 21 juin la fête de la Musique en invitant l'ASCO de Sarlat avec la participation du Chœur du Pays de Fénelon

Le 10 septembre, les Compagnons ont renouvelé la « Fête du pain » au Petit Moulin. Le four à pain a certes chauffé pendant 24 heures mais la demande était forte ! Trois intronisations de nouveaux membres, Fernando Costa, Céline Desmartins, Julien Lanfranconi se sont déroulées dans une ambiance joyeuse.

La participation des commerçants des marchés gourmands, celle des membres du Club Amitiés Temps libre et des chasseurs, mais aussi nos artistes locaux exposant leurs œuvres ont fait de cette journée un moment très convivial.

Le chœur du Pays-de-Fénelon.

La chorale créée à Calviac et dirigée par Lucile Chaminate a définitivement pris son essor avec de nouveaux choristes. Les concerts de cette année ont réuni un public nombreux :

- 26 mars à l'Abbaye de St-Amand-de-Coly,
- 8 mai à Calviac pour la Journée des associations dans l'Eglise Saint- Pierre-ès-Liens.
- 14 mai à Sarlat, participation au concert caritatif au profit de l'Association RETINA (recherche pour les maladies de la vue), 500 euros ont pu être envoyés à l'association.
- 9 avril à l'arrivée de la Gabarre à Saint Julien de Lampon, sur l'air du célèbre « *chant des gabarriers.* »
- 21 juin, jour de la fête de la Musique, participation au concert de LASCO de Sarlat.
- 11 août à la Réserve Zoologique de Calviac sur l'invitation du Directeur Emmanuel Mouton (devenu choriste dans le Chœur).

Pour 2024, sans dévoiler trop le programme, le Chœur du Pays de Fénelon a le projet, avec d'autres chorales, de chanter sur la musique de Michel Berger plusieurs extraits de l'opéra-rock « *Starmania* ». Des concerts sont prévus ce printemps à Sarlat, Montignac et Bergerac, hors des frontières du Pays de Fénelon !



La Rondes des villages

Pour la 15^{ème} édition, l'Office du tourisme de la Communauté de Communes du Pays de Fénelon a, cette année encore, réuni plus de 4000 amateurs de randonnée sur un parcours de 135 kms. Cette manifestation réunit plus de 600 bénévoles. Les points de ravitaillement de dégustation chaude de produits locaux se font dans les 19 communes. A Calviac, nous avons servi 212 repas le samedi et 271 repas le dimanche. Un record !!

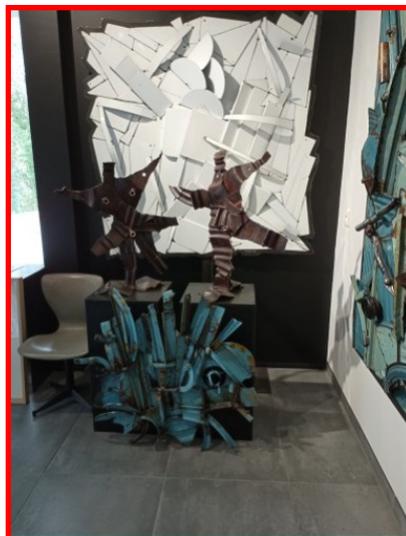


Invitation de Fernando Costa

Pour clore ce chapitre sur les associations de Calviac, nous voudrions remercier Fernando Costa d'avoir dévoilé son atelier et ses œuvres aux Associations du village.

Beaucoup connaissaient l'homme mais ils ont été impressionnés de découvrir l'artiste passionné, perfectionniste dans ses créations innovantes.

Un grand Merci pour sa généreuse hospitalité.



Un petit mot pour nos bénévoles

Nous avons la chance de vivre dans un village où la solidarité existe et le nombre de bénévoles à nos activités ne cesse d'augmenter. Tous les membres des Associations et les membres du Conseil municipal donnent de leur temps, selon leurs envies ou leurs compétences. Ils participent à tous les événements, la Fête du Chabrol, les marchés gourmands, la buvette du marché du dimanche matin, la Fête du pain, la Ronde des villages et le Téléthon. Nous tenons à rappeler que sans ces bénévoles, toutes ces activités ne seraient pas possibles. Ces bénévoles sont une richesse, une véritable communauté sociale intergénérationnelle.

Qu'ils en soient encore une fois remerciés !

MERCI !



ENFIN LES PREMIERS TRAITEMENTS !!

Déterminée à vaincre la maladie, l'AFM-Téléthon a à son actif de nombreuses victoires : des avancées scientifiques majeures, des traitements innovants, le développement de l'aide aux malades, la reconnaissance de leurs droits. La première carte du génome humain réalisée avec l'argent du Téléthon dans le grand laboratoire Généthon, financé par l'argent du Téléthon, a déclenché la venue d'une nouvelle révolution médicale qui se déploie à travers le monde : les thérapies géniques et cellulaires initiées depuis plus de 20 ans.

Des maladies rares du sang, du cerveau, du foie, de la vision, des déficits immunitaires profitent aujourd'hui des premiers résultats de ces nouvelles thérapies.

Grâce au Téléthon, un pas de géant a été franchi, en mettant plusieurs maladies rares réputées invincibles à portée de la thérapie génique.

Le mot guérison commence à faire partie de notre vocabulaire. Mais ce n'est qu'un début et il faut persévérer.

Merci pour votre solidarité. Soyez fiers de votre action.

Sans vous, nous ne pouvons pas grand-chose.

Bernard Barataud,

Ancien Président de l'AFM et du laboratoire Généthon, fondateur du Téléthon



A Calviac, le CALVIA'THON s'est mobilisé :

23 bénévoles, 92 lots de tombola, 73 commerçants partenaires, 317 billets vendus, 17 lavages/nettoyages de voiture par les jeunes sapeurs pompiers, 35 calendriers vendus, 16 voyages en calèche, une quarantaine de gâteaux et nos célèbres crêpes.

80 repas servis !

Résultat : une collecte de **2463,20 €**



LE MOT DU SYNDICAT A VOCATION SCOLAIRE (SVS)

Un point sur la situation de notre RPI (regroupement pédagogique intercommunal)

Ci-dessous la répartition des élèves pour l'année en cours.

Le total s'élève à 128 élèves, en légère diminution par rapport à l'an dernier (-12)

Les prévisions pour la rentrée 2024 nous laissent espérer un retour aux chiffres de 2022

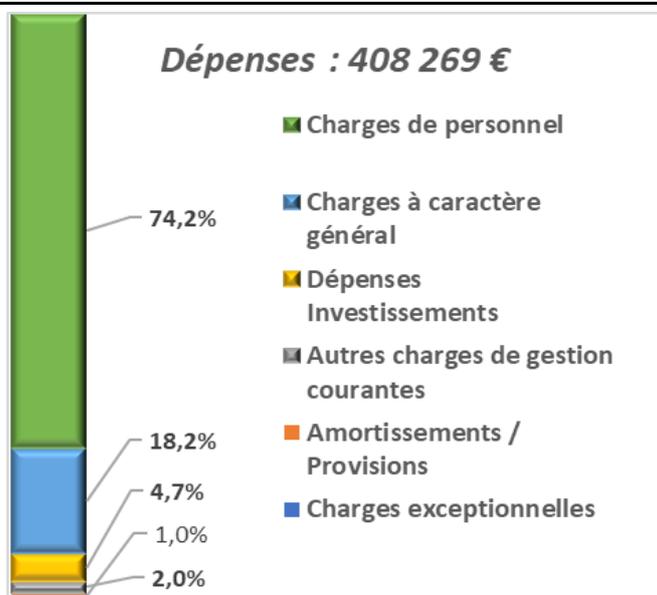
Effectif et répartition par commune dans les écoles du RPI											
Ste Mondane		Carlux				Cazoulès			St Julien		
1 Classe		Classe 1		Classe 2		1 Classe			Classe 1		Classe 2
TPS	PS	MS	GS	GS	CP	CP	CE1	CE2	CM1	CM1	CM2
7	16	14	9	11	8	6	12	12	9	9	15

Cette année encore une jeune fille en Service Civique, Mademoiselle Océane FARAMON, est en poste à l'école de SAINTE MONDANE, ce qui lui permet d'apporter son aide à la maîtresse et à l'ATSEM tout en poursuivant sa formation.

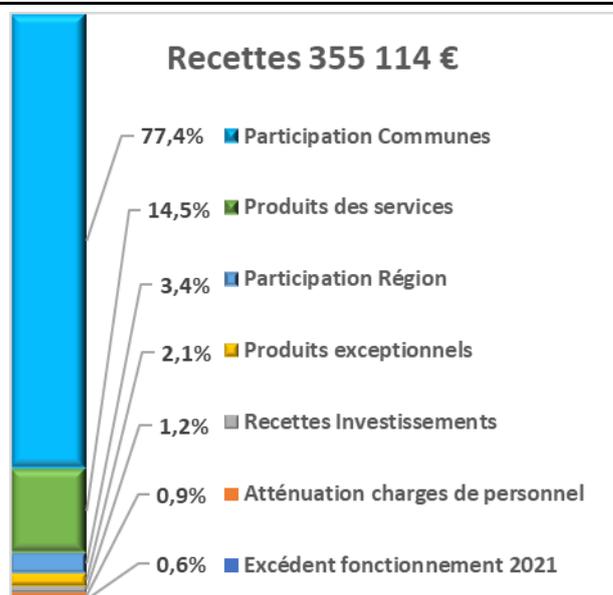
Petit changement : la cantine de SAINT JULIEN DE LAMPON a repris à son compte la confection et la livraison des repas à CAZOULES, tout en poursuivant le même service pour SAINTE MONDANE

Les comptes de l'année 2023

Dépenses : 408 269 €

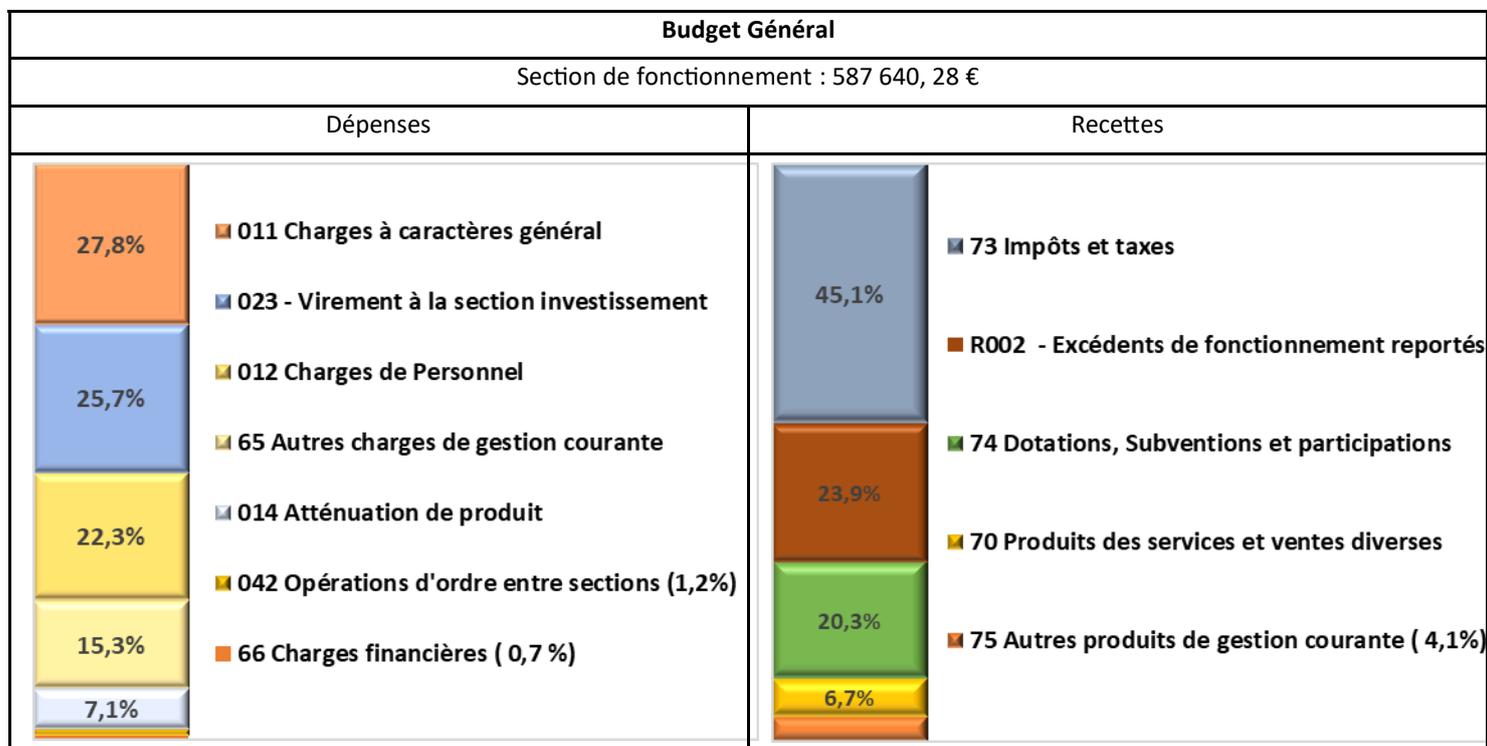


Recettes 355 114 €

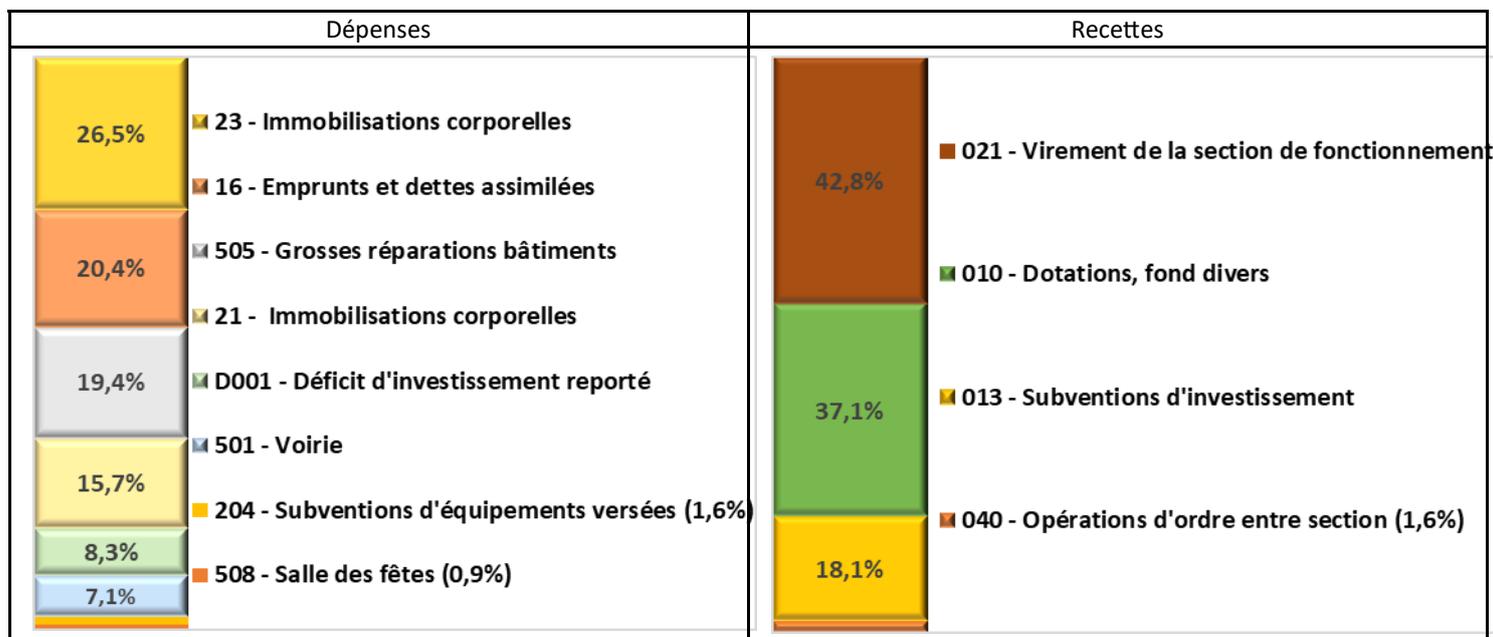


BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2024 A TOUS ET A CHACUN !

JEAN-CLAUDE JOINEL



Section d'investissement : 352 481,49 €



L'étude de ces tableaux montre que la situation financière de la commune est maîtrisée.

La préparation de ce budget a été faite en anticipant les hausses des prix dues à la situation économique internationale tout en préservant une capacité d'autofinancement importante.

En cette fin d'année, nous pouvons constater que nos prévisions étaient satisfaisantes. Les travaux ont été réalisés sans avoir besoin d'emprunts. Le terrain multisports a été terminé pour un coût global de 63 000 € subventionné à 75%.

La dette de la commune a diminué par l'arrêt de quelques emprunts et du remboursement d'un prêt-relais d'attente de subventions. Elle s'établit maintenant à 258 000 € ce qui laisse à la commune des possibilités d'emprunt sans augmenter la charge de la dette.

La situation financière de la commune est donc saine, elle dégage des excédents de fonctionnement conséquents. Pour les préserver une gestion rigoureuse est nécessaire.

Le budget annexe du multiple rural est équilibré à 82 595,72 €.

Ses recettes sont alimentées par une aide de l'état versée par la Poste pour la gestion de l'agence postale (14508 €), les ventes de produits. Les recettes du bar servent à couvrir les dépenses (frais de personnel, achats de marchandises et entretien du local).

Les investissements sur ce budget sont faibles et concernent le remplacement ou l'acquisition de matériel pour un montant prévu de 9 730,94 €. Ils sont financés par les dotations aux amortissements obligatoires sur ce type de budget à caractère commercial.

LES DÉCISIONS PRINCIPALES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes rendus complets de toutes les séances sont

sur le site internet de la commune (<http://www.calviacenperiqord.fr>) et sur l'application **Panneau Pocket**

Affaires administratives	
3 avril	Approbation des statuts de l'ATD 24 qui proposent aides et conseils à la commune de nature technique, administrative, juridique.
	Echange de terrains avec un particulier suite au changement d'assiette de la route.
	Convention avec le SDE24 pour la remise en état ou la suppression de points éclairages.
24 avril	Signature d'une convention avec l'association ASA d'irrigation de Prats-de-Carlux, gestionnaire du réseau pour la défense incendie.
26 juin	Echange de terrains par acquisition-vente de parcelles appartenant à M. Renie pour rétablir la voie communale (Route des Loubes) dans son assiette actuelle.
4 septembre	Désignation de bénévoles pour participer aux Comités Communaux des Feux de Forêt (CCFF)
Affaires sociales, Personnel	
30 janvier	Renouvellement adhésion CDAS (comité départemental d'action sociale) au bénéfice des agents communaux.
	Elaboration des lignes directrices de gestion (document de référence pour la gestion des ressources humaines).
27 février	Création de 2 postes administratifs (personnel en charge du ménage et secrétaire de mairie à temps partiel).
3 avril	Participation au transport scolaire pour les 3 années à venir.
26 juin	Suppression et création de postes, modification du tableau des effectifs suite à la réussite aux examens de 2 agents.
	Formation de Julien Lespinasse pour qu'il puisse intervenir en sécurité sur les réseaux, piloter la plateforme élévatrice et travailler avec des engins de chantier.
4 Septembre	Autorisation donnée au Centre de Gestion de la Dordogne de recruter des agents non titulaires pour des missions temporaires sur la commune.
27 Novembre	Mise en place du télétravail pour notre secrétaire de mairie qui travaille chez elle le mardi.
Vie communale	
30 mai	Marquages (CVC de 1 à 5) sur le revêtement de la piste cyclable pour localiser les usagers et augmenter la sécurité.
4 septembre	Désignation du référent déontologue élu local.
25 septembre	Organisation de la ronde des villages.
30 octobre	Motion soutenant le nouveau projet multi modal pour la réalisation de déviation de Beynac.
	Organisation du Téléthon le 3 décembre.
Urbanisme	
27 février	Compte rendu des travaux sur le PLUI (OAP – Opération d'aménagement programmée).
24 avril	Préparation du PADD (Plan d'aménagement et de développement durable).
30 octobre	Présentation de l'évolution des travaux du PLUI et de son règlement écrit.
27 novembre	Présentation du règlement écrit du PLUI aux personnes publiques associées (DDT, DDA, Département, Région) qui ont 2 mois pour donner leur avis.
Marchés et travaux	
30 janvier	Contribution financière au bénéfice d'un particulier.
27 février	Devis pour la pose d'un store électrifié sur la terrasse de l'épicerie.
3 avril	Devis pour la réparation des toitures de la poste (fuites) et de l'église (Mr Bayonne).
	Devis pour la remise en état de la salle de bain et changement de la chaudière gaz, appartement de l'école.
27 avril	Devis pour la pose de 2 postes de défense incendie sur la canalisation du réseau d'irrigation. (Planche TP)
30 Mai	Devis des travaux d'encrochement à La Paponie (Chausse).
	Information sur la mise en place d'un bac entre Calviac et Sainte Mondane par la Communauté des Communes.
26 juin	Devis des travaux d'encrochement rue des Grenouilloux (Mr Garrigou).
	Achat d'un appareil de désherbage à air chaud.
25 septembre	Réévaluation du devis des travaux sur l'église suite à des travaux complémentaires sur la toiture en très mauvais état.
27 novembre	Aménagement de 2 accès de secours sur la piste cyclable (Travaux pris en charge par la Communauté des Communes)
	Mesures de sécurité pour le pont des Crouzières où des éclats des pierres de la voute menacent de tomber sur la piste.

Budget et finances

27 février	<p><i>Vote des comptes administratifs</i></p> <p>Budget général : Fonctionnement : +245 871,26 €; Investissement : -105 539,25 € Excédent global cumulé : 140 332,01 €</p> <p>Budget multiple rural : Fonctionnement : +9 237,56 €; Investissement : +6 290,94 € Excédent global cumulé : 15 528,50 €</p> <p><i>Approbation des comptes de gestion</i> établis par le trésorier qui montent les mêmes écritures</p> <p><i>Affectation des résultats</i></p> <p>Budget général Excédents de fonctionnements capitalisés : 105 539,25 € Excédents de fonctionnements reportés : 140 332,07 €</p> <p>Budget multiple rural Excédents de fonctionnements reportés : 9 237,56 €</p>
3 avril	<p><i>Vote des budgets de l'année 2023</i></p> <p>Budget général SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES ET RECETTES : 587 840,28 € SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES ET RECETTES : 352 481,49 €</p> <p>Budget du multiple rural SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES ET RECETTES : 80 595,72 € SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES ET RECETTES : 9 730,94 €</p> <p><i>Vote du taux des taxes locales</i> (qui restent inchangées)</p> <p>TAXE FONCIERE (Bâti) : 35,88 % TAXE FONCIERE (Non Bâti) : 81,21 %. TAXE D'HABITATION : 10.6 %</p> <p><i>Autorisation donnée au Maire à procéder à des mouvements de crédits dans la limite de 7,5% des dépenses réelles.</i></p>
30 mai	<p>Institution d'une taxe d'aménagement au Taux de 2 % et du reversement à la Communauté de Communes de 33 % des recettes cette taxe pour participer au financement de la compétence urbanisme de la CC.</p>
26 juin	<p>Mise à jour du montant des primes versées aux agents communaux. Prise en charge à 50% du montant des assurances prévoyance et santé du personnel.</p>

Syndicats intercommunaux et Communauté des Communes :

A chaque séance du conseil, les représentants de la commune présentent le compte-rendu des réunions du mois précédent.

Communauté des Communes :

La Communauté de Communes gère des compétences qui ont une influence sur la vie communale : la voirie, l'assainissement, l'urbanisme (étude des autorisations), la mise en place du PLUI, le tourisme.

CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) du Pays de Fénelon

Il intervient auprès des personnes âgées sur la commune (Portage de repas, obtention d'aides, etc.)

SVS (Syndicat à Vocation Scolaire) du Carluxais

Il gère les écoles sur son territoire (Calviac, Carlux, Saint-Julien de Lampon, Le Pechs de l'espérance et Sainte-Mondane) et est fréquenté par 130 élèves environ dans les classes situées à St-Julien de Lampon, Carlux, Sainte-Mondane et Cazoulès)

SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) du Périgord Noir

Chargé du ramassage et du traitement des ordures ménagères sur 60 communes à partir du site basé à la Borne 120. Les élus s'efforcent de limiter le coût des redevances qui sont difficiles à évaluer avec la future mise en place de la redevance incitative.

SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction de l'Eau Potable)

Ce syndicat, qui regroupe 34 communes, est chargé d'apporter une eau de qualité dans chaque foyer. Sa gestion est confiée à 2 sociétés privées (Veolia et la SAUR).

SDE 24 (Syndicat d'électrification de la Dordogne)

La commune a confié à ce syndicat, qui regroupe une grande partie des petites communes du département, la responsabilité de l'alimentation basse tension. C'est lui qui a fait procéder à l'enfouissement des lignes par ENEDIS qui nous apporte une sécurité dans notre fourniture d'électricité.

Piste Cyclable

Son entretien et son développement sont financés par les Communautés de Communes du Périgord Noir et du Pays de Fénelon auxquelles s'ajoute la commune de Groléjac.

Très fréquentée (50000 usagers par an), elle est amenée à se prolonger vers Souillac et Bergerac.

Syndicat Aérodrome de Sarlat-Domme

Ce syndicat, propriétaire des installations de l'aérodrome, en a confié la gestion à l'aéroclub. Il doit trouver les financements (par une participation des communes) pour réaliser les investissements nécessaires à son développement. Il compte 29 communes.



PAYS DE FÉNELON
EN PÉRIGORD NOIR
C. I. A. S.

Salignac : 05 53 31 23 06

Carlux : 05 53 30 45 51

SERVICE PORTAGE DE REPAS

Livraison 7/7 de 7h à 13h

En liaison froide

Repas composé : un potage, une entrée, un plat, un fromage, un dessert + pain

Possibilité repas sans sucre ou/et sans sel

SERVICE D'AIDE A DOMICILE

Nos missions :

Prévenir
Accompagner
Surveiller

SERVICES DE PRESTATIONS SOCIALES

Domiciliation
Dossiers d'aide sociale
Secours et aide alimentaire



NOUVEAUTE

ATELIERS LOISIRS



GRATUIT

4 fois par mois, à partir de 2024, des activités loisirs vous sont proposées, animées par Maria et Anthony, sur le territoire du Pays de Fenelon.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à appeler au :

05 53 30 45 51 ou 05 53 31 23 06

**TRANSPORT
ASSURE**

**TOUS
PUBLICS**

Mise en forme à venir

DES RENCONTRES

DES GOUTERS

DE L'ART FLORAL

DES PARTAGES

DES RENCONTRES INTERGENERATIONNELLES

DES RIRES DES LOTOS des chansons de la convivialité

DES JEUX



Informations pratiques

La Trésorerie de Sarlat

Lundi au vendredi : 9h-14h

(sauf mercredi)

Mercredi : 9h-12h et 13h30-16h00

Assistante sociale :

Madame Mathilde Cluzel, assistante sociale, peut être contactée au Centre médico-social « le Colombier » à Sarlat : 05 53 02 07 77 pour des rendez-vous à la Maison des services publics à Carlux.

MAIRIE :

Tel : 05 53 29 76 87 -

email : mairie.calviacenperigord@wanadoo.fr

La Mairie s'est dotée d'un site Internet ***calviacenperigord.fr*** où vous trouverez les informations sur la commune.

Horaires d'ouverture :

Lundi 14h30 - 18h Jean Paul Ségalat

Mercredi 14h30 - 18h

Vendredi 14h30 - 18h Jean-Louis Chupin et Jean-Claude Joinel

Si vous souhaitez recevoir les informations municipales et les avis de décès par courriel, n'hésitez pas à contacter la mairie pour formaliser la demande et communiquer votre adresse mail. Les courriels permettent de simplifier la distribution de documents et de communiquer plus rapidement.



Bonne
Année
2024